

Commune de MAZERULLES
Meurthe et Moselle
54280 MAZERULLES

ARRÊTÉ N°035/2020

**PORTANT SUR UNE RESTRICTION DE LA CIRCULATION SUR L'ENSEMBLE DE LA
COMMUNE POUR L'ETUDE ET LES TRAVAUX DE POSE DE LA FIBRE A
MAZERULLES**

Le Maire de la commune de MAZERULLES,

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R.44, R.225 et R.225-1,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-5 et L.2512-12,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété,
Vu la demande d'arrêté de police de circulation du 19/06/2020 déposée par l'entreprise CIRCET, demeurant 110 rue du Champ moyen 54710 FLEVILLE, pour l'étude et les travaux de pose de la fibre sur l'ensemble de la commune,

Considérant que ces travaux sur l'ensemble de la commune nécessitent au niveau de l'emprise des travaux :

- De rétrécir la chaussée tout en maintenant une demie chaussée pour la circulation,
- D'interdire les dépassements aux véhicules légers et aux poids lourds,
- De limiter la vitesse de circulation à 30 km/h.

ARRÊTE

Article 1 : Du 13/08/2020 au 31/12/2020, sur l'ensemble de la commune au niveau de l'emprise des travaux :

- La chaussée sera rétrécie tout en maintenant une demie chaussée pour la circulation,
- Une circulation alternée par feux tricolores ou manuellement sera mise en place en cas d'empiètement sur la chaussée.
- Les dépassements par les véhicules légers et les poids lourds sont interdits,
- La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h.

Article 2 : Pendant la durée des travaux, l'entreprise CIRCET mettra en place une signalisation routière adaptée à la gêne occasionnée.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie pour information.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmis :

- A l'entreprise CIRCET,
- A la Gendarmerie de DOMBASLE,
- A l'Adjoint en charge des travaux,
- Au Département,
- Aux habitants de la commune.

Fait à Mazerulles, le 13/08/2020.

Le Maire,

Franck DIEDLER



03 5 / 2 0 2 0